Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

Certificat N° CW202301-3158 attribué à :

ECS ECOLE DE CONDUITE DE SARCELLES

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants : 63 RUE PIERRE BROSSOLETTE 95200 SARCELLES

NDA: 11950788395 SIREN: 888496320

CERTIFICATION QUALIOPI

Pour

ACTIONS DE FORMATIONS L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: **09/01/2026**Date certification initiale: 10/01/2023

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place. La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 09 80 08 54 71

Date de signature: 10/01/2024

Directeur de certification Signature autorisée



Accreditation n°5-0622 Portee disponible sur www.cofrac.fr



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE